

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 11

Anhang: [Nouvelles locales] : Lille, Mulhouse, Strasbourg

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

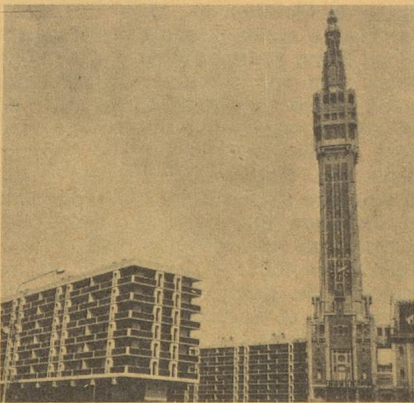
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lille



28, place de la Gare.
Tél. : 55-44-01.

Tarif postal français

Il est rappelé à nos compatriotes que dès le 1^{er} août 1971 les tarifs postaux français ont été réduits pour le courrier destiné à la Suisse, à savoir :
— l'affranchissement d'une lettre jusqu'à 20 g est de **0,60 F** ;
— l'affranchissement d'une carte postale est de **0,30 F**.

Pour tout autre affranchissement, se référer au tarif postal, édition fin juillet 1971.

AVS

Certificat de vie

Il est rappelé à tous les bénéficiaires de rentes et d'allocations AVS/AI qu'un certificat de vie est exigé chaque année par la représentation suisse à l'étranger où ils sont immatriculés. En France, le certificat de vie est généralement remplacé par une fiche individuelle d'état civil portant la mention « non décédé » délivrée sans frais par la mairie du domicile.

Les assurés qui reçoivent une rente de survivants (rente de veuve ou d'orphelin), une rente pour couple ou une rente simple avec rentes complémentaires pour l'épouse et les enfants, doivent fournir un certificat de vie pour chaque bénéficiaire.

Si le certificat de vie ne peut être obtenu, le paiement de la rente sera suspendu.

Affaires sociales

Assurance maladie volontaire

L'Ambassade constate que bien des compatriotes souvent âgés et malades n'ont droit à aucune prestation maladie de la Sécurité sociale. Or, la maladie peut entraîner des frais médicaux très coûteux que les intéressés ne seraient pas en mesure de supporter. C'est la raison pour laquelle l'Ambassade conseille à tous ceux qui sont dans ce cas

de s'assurer volontairement contre la maladie auprès de la caisse régionale de Sécurité sociale compétente pour leur lieu de domicile. Le dernier délai pour faire acte d'adhésion arrivera à **échéance le 31-12-1972**. Les compatriotes âgés et qui n'ont pas les moyens de payer les cotisations peuvent en demander la prise en charge par l'aide sociale auprès de la mairie de leur lieu de résidence en vertu de la convention franco-suisse d'assistance du 9-9-1931.

Assurance vieillesse française

L'Ambassade attire également l'attention de nos compatriotes sur un autre avantage :

Il arrive que des travailleurs atteignant l'âge de la retraite ne totalisent pas 120 trimestres de travail salarié requis pour avoir droit à une retraite complète de la Sécurité sociale. En ce cas il existe pour eux une possibilité de rachat de cotisations et ceci jusqu'au **31-12-1972** au plus tard. Les intéressés peuvent se renseigner auprès de la Caisse régionale d'assurance maladie (branche vieillesse) dans la circonscription où se situe le dernier lieu de travail.

**

Consulat de Suisse

Le 1^{er} août.

Sans doute serait-il plus juste d'intituler cette rubrique : « La Fête Nationale suisse à Lille », puisque cette année particulièrement, où le 1^{er} août tombait sur un dimanche, les deux manifestations habituelles se sont déroulées avant la date légale : soit le 23 juillet, celle du Club suisse ; soit le 31 juillet, la soirée au cours de laquelle M. le Consul et Madame Joseph recevaient les personnalités locales. L'orage qui s'était déclaré en fin d'après-midi avait sans doute découragé quelques-uns de nos compatriotes présents à Lille, puisqu'ils se retrouvèrent, le 23, moins nombreux que d'habitude au rendez-vous pour écouter les voix du pays : celle de notre Président, les cloches, le Cantique suisse, et un peu de musique gaie ; le blanc et les « salées au fromage » n'en furent pas moins appréciés, ainsi que les diapositives franco-suisse de M. Joseph.

Les vacances avaient également, l'on s'en doute, éclairci les rangs des personnalités susceptibles d'assister au cocktail du 31 juillet ; l'ambiance y fut cependant très chaleureuse, culminant à l'heure des allocutions : celle de Monsieur le Consul Joseph, toujours très écoutée, qui fit, à l'intention de ses auditeurs français, le point de l'actualité suisse ; celle de M. Rouaze, secrétaire général de la préfecture, qui se plut à faire ressortir les qualités

que la tradition attribue à notre pays, en particulier la modération et le sens de la concertation.

La rentrée au Club suisse.

Elle s'est célébrée par une soirée-choucroute, bien sûr ; mais le compte rendu ne pourra en être donné que dans le prochain « Messenger », puisque la réunion en question n'avait pas encore eu lieu au moment où ces lignes étaient confiées à l'impression. Les prochaines manifestations prévues au Club suisse sont, traditionnellement :

- le Loto : qui a eu lieu le 5 novembre ;
- la fête de Noël : dimanche 12 décembre après-midi et soirée.

Relèvement des allocations vieillesse françaises de base.

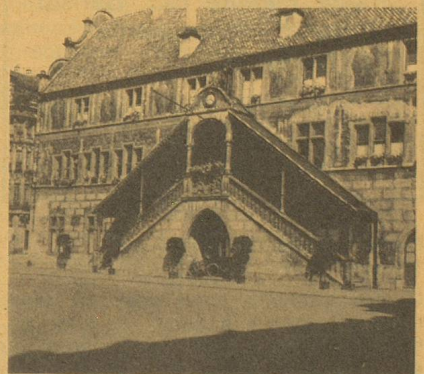
A partir du 1^{er} octobre 1971, ces allocations sont relevées de 100 F, c'est-à-dire qu'elles passent à 1.850 F par an. L'allocation dite « supplémentaire » passe à 1.550 F, de sorte que le total des avantages minima de vieillesse atteint 3.400 F par an. Le plafond des revenus annuels à ne pas dépasser pour bénéficier des avantages soumis à l'état des ressources, est désormais de 4.900 F pour une personne seule, et de 7.350 F pour un ménage.

Quelques livres choisis.

Carl J. Burckhardt : « Richelieu » : l'éminent historien suisse, ancien ministre de Suisse en France, a consacré deux volumes à Richelieu, créateur de l'Etat-nation (Ed. Robert Laffont, Paris).

Louis Gaulis propose, dans « La Suisse insolite », une exploration, effectivement insolite, au fil des saisons, de villes et villages de notre pays ; que de révélations, d'aspects concrets ou secrets jusqu'ici insoupçonnés. Belles photographies de Jean Mohr (2 vol. de 174 p., Ed. Mondo).

Mulhouse



19 a, rue du Sauvay.
Tél. : 45-32-12.

Propos du Consul

Après cette trêve des grandes vacan-

ces, l'activité des groupements suisses de l'arrondissement consulaire va reprendre avec plus d'élan encore, si possible.

C'est une occasion pour moi de remercier bien vivement tous ceux faisant partie des Comités, se dévouant et donnant le meilleur d'eux-mêmes pour maintenir vivante la flamme patriotique au sein de notre colonie helvétique. L'esprit de solidarité se manifestera d'autant plus qu'à l'approche des fêtes de fin d'année, nos compatriotes deshérités bénéficieront, comme de coutume, de la générosité d'autrui. N'oublions jamais de mettre en pratique notre belle devise nationale : « Un pour tous, tous pour un ».

Manifestations culturelles

L'exposition itinérante « Les plus beaux livres suisses » organisée par la Société des Libraires et Éditeurs de la Suisse romande, Lausanne et en collaboration avec le Consulat, sera présentée du 10 au 24 novembre 1971 dans la salle au 1^{er} étage du restaurant « Le Moll », 6, place de la République, Mulhouse.

A cette occasion, sous le patronage de l'Université Populaire, le 5 novembre, M. A.G. Berthod, ancien consul général, développera le sujet : « L'Édition suisse et la pensée française », le 12 novembre, M. Henri Perrochon, président d'honneur des écrivains vaudois, parlera de la « Situation linguistique et littéraire en Suisse romande », et le 19 novembre, M. Hans Ulrich Christen, de Bâle, nous exposera la « Psychologie du Bâlois ».

Musique d'Orelli

Fondée en 1903

Pianos Gotrian-Steinweg
Ibach Pleyel
Haute Fidélité BO, Sansui
Disques - Instruments
Partitions

2, place de la République
68 MULHOUSE
Tél. : (89) 45-22-95

Cercle suisse de Mulhouse 1^{er} août 1971

Quatre autocars avec près de deux cents personnes à bord, se sont rendus dimanche 1^{er} août à Lucerne, où eut lieu l'embarquement pour Treib, sur un des grands vapeurs du Lac des 4 Cantons. Le groupe de Mulhouse effectua ce trajet en compagnie des compatriotes de Colmar qui, eux, se rendaient à Fluelen. De Treib,

le funiculaire amena les participants à Seelisberg pour le repas de midi. Ensuite, ce fut la descente sur le Rütli et les marcheurs furent précédés du drapeau suisse fièrement porté tour à tour par MM. Vogelsang et Bader. La cérémonie commémorative débuta par le défilé d'une fanfare de Schwyz avec groupe costumé. Après l'audition de l'hymne national, le landamann d'Obwald prononça l'allocution de circonstance en allemand, tandis que le Consul de Mulhouse s'adressa en français plus particulièrement aux compatriotes du Haut-Rhin présents, soit les groupements suisses de Mulhouse et de Colmar. Un bateau amena ensuite tout le monde à Brunnen, où les autocars nous attendaient pour le retour en Alsace. Il reste à remercier tous les organisateurs de leur dévouement et intéressants commentaires en cours de route ainsi que M. et Mme Brandt pour la confection des cocardes en ruban.

La « Fête de Fondation » du Cercle a eu lieu le 10 novembre. Notre invité d'honneur était M. Bovey, directeur suisse, ancien collaborateur du Secrétariat des Suisses à l'étranger.

Société suisse de bienfaisance de Mulhouse

La fête de l'« Arbre de Noël » organisée en faveur des compatriotes nécessiteux, aura lieu dimanche 5 décembre 1971, à 14 h, dans la salle du restaurant des Grands Magasins du Globe.

Les membres de la Société sont cordialement invités à prendre part à cette fête.

Société suisse de Delle

Le Comité de la Société invite ses sociétaires et amis à la Soirée familiale, organisée le 11 décembre 1971 à 19 h 30, dans la grande salle de l'Hôtel du Nord à Delle. Les sociétaires peuvent dès maintenant s'inscrire auprès d'un des membres du Comité. Les Suisses et double-nationaux désirant s'inscrire à notre Société sont naturellement les bienvenus. A tous les compatriotes de Delle et environs, le Comité souhaite d'excellentes fêtes de Noël et présente ses vœux les meilleurs pour 1972.

Cercle suisse de Belfort

Profitant d'un 1^{er} août dominical, le Cercle a voulu marquer ce jour de fête nationale par une excursion sur le sol helvétique.

8 h 30 : deux cars emportent les 76 participants. A Goumois, bref arrêt pour soulager les cœurs malades, non pas d'émotion, mais de « tangage », puis nouvelle halte dans la capitale du cheval, Saignelégier. Le soleil, décidé à être de la partie, se fait royalement remarquer par des assauts plombants. Ah ! que le petit vin blanc est bien descendu !

12 h 45 : prise des quartiers pour le repas à Montfaucon. Déjà fort gaie, l'ambiance monte à son comble : arrosé au blanc et rouge bien sûr, puisque telles sont nos couleurs, un alléchant menu attise la gourmandise. Afin de ne pas rompre cette liesse, le Président Lichtenstern fut bref et spirituel dans son discours. Il rappela aussi la mémoire de feu Robert Chardonnes et demanda également à l'assistance d'avoir une pensée pour les « trop âgés » ne pouvant se déplacer, et les malades du Cercle. Après le dessert, les chants et les bonnes histoires activèrent la digestion.

Le spectacle de ces belles Franches-Montagnes aux sapins majestueux restera gravé dans la mémoire de chacun. Le soir, une autre table attendait les Suisses belfortains à Miécourt où le maître-queue de « La Cigogne » leur présentait un beau jambon à l'os tiède, délicieusement fondant !! Jeunes et moins jeunes se mirent à la danse. Jean-François Lichtenstern y allait de sa guitare et de ses refrains tandis que le « chef artificier » Périat, nous offrit un remarquable spectacle vénitien. Minuit était proche lorsque les cars déposèrent chacun près de son chez-soi. C'était bien, c'était formid' et ce sera encore mieux l'année prochaine, le Comité s'y applique. Il prépare déjà une soirée variétés-saucisses pour cet automne.

Le Comité se réunira dorénavant le dernier vendredi de chaque mois au café des Marronniers, place d'Armes, Belfort. Bienvenue à tous ! Le siège de la Société est transféré au restaurant de la Bourse, faubourg de France à Belfort.

Société suisse Saint-Louis-Huningue et environs

Le 6 juin, la Société organisa, selon la tradition, sa sortie annuelle qui réunit une cinquantaine de personnes. Après une collation prise à Schötz, le groupe fit halte à Langnau où fut servi un succulent repas. Vers 15 h, le car conduisit les excursionnistes à travers la capitale puis à Balsthal pour atteindre enfin par le Passwang Büserach où chacun put apprécier une délicieuse assiette anglaise. Après ce repas eut lieu l'Assemblée Générale de la Société. Satisfait de cette excellente journée, on se quitta en se promettant de se revoir à la prochaine manifestation.

Parution
du prochain numéro spécial du
MESSAGER SUISSE

février 1972

Délai de réception
des manuscrits
18 décembre 1971

Strasbourg



7, rue Schiller.
Tél. : 35-15-17/18.

Chers compatriotes,

C'est le dernier message que je vous adresse en tant que Consul de Suisse à Strasbourg. En effet, à la fin du mois de novembre, je serai appelé à prendre la direction de notre consulat général à Bordeaux.

Ainsi prend fin pour ma femme et pour moi un séjour agréable de presque huit années dans cette belle ville de Strasbourg. Pendant toute cette période, nous avons essayé d'entrer en relation avec notre nombreuse colonie et nous regrettons vivement de n'avoir pas eu l'occasion de rencontrer plus de compatriotes. Nos efforts ont porté, avant tout, sur le renforcement et la cohésion des Sociétés suisses de Strasbourg et de Nancy. Nous voudrions, ici même, remercier sincèrement les présidents passés et actuels de ces Sociétés, les membres de leurs comités et leurs épouses qui consacrent si généreusement leur temps et leurs forces et qui, par leur dévouement et leur amitié, ont été pour nous un soutien et un réconfort appréciés. Nous avons ainsi la joie de pouvoir transmettre à nos successeurs des sociétés vivantes et qui veulent maintenir un idéal patriotique vrai.

Je regrette particulièrement que les démarches faites pour relancer la Société suisse de Metz n'aient pas été couronnées de succès et je forme des vœux pour que, dans un proche avenir, les Suisses de la Moselle puissent fraterniser comme ceux de Nancy et de Strasbourg.

Mais, pendant toutes ces années passées au milieu de vous, nous avons aussi vécu par la pensée avec tous les Suisses disséminés dans tous les villages d'Alsace et de Lorraine. Nous avons partagé vos peines et vos joies. Nous nous sommes attachés tout particulièrement à suivre notre jeunesse en favorisant sa participation aux voyages de vacances en Suisse, à la

rassembler au sein du Cercle des jeunes Suisses de Strasbourg ou lors des cérémonies de promotion civique. Le sort des personnes âgées, isolées ou malades ne nous a pas été indifférent. Une fois encore, je voudrais apporter mon salut cordial à notre chère doyenne, Sœur Ida Duruz, à Strasbourg, dont nous venons de fêter dans la joie le 102^e anniversaire. Notre pensée amicale s'en va aussi vers les nombreux religieux et religieuses répartis dans les couvents de la région et qui, si souvent, nous ont adressé de sympathiques messages.

Nos remerciements vont également aux correspondants officiels ou officieux du consulat à Nancy et à Metz, à tous nos collaborateurs et collaboratrices consulaires sans lesquels nos contacts seraient restés bien limités.

En quittant Strasbourg, nous voudrions dire combien nous avons été heureux d'avoir pu participer au renforcement des liens qui vous unissent à notre pays et qui sont magnifiquement concrétisés désormais par la remise à tous les foyers suisses du Messager Suisse de France. C'est grâce à cet organe qu'il m'est possible de vous adresser à tous, même et surtout à ceux qui vivent en dehors de nos Sociétés, mes vœux de bonheur et de prospérité pour vous et vos familles. Que chacun se sente membre à part entière de notre grande communauté suisse de l'Est. Que tous vous sachiez et vous vous rappeliez que rien de grand et de durable ne peut se faire sans amitié et sans unité comme le veut notre belle devise :

UN POUR TOUS - TOUS POUR UN
Georges Guibert, Consul

Programme d'activité

Samedi 13 novembre 1971 :

à l'ancienne Douane.

Dîner d'adieu de notre Consul M. Guibert.

Choucroute - Loto

Assemblée Extraordinaire.

Le Club suisse a eu et aura à déplorer encore des départs. Très nombreux sont nos membres qui sauront apprécier les services, le dévouement et l'amitié que nous ont rendus notre Consul, M. Guibert, nommé consul général à Bordeaux, M. Raach, secrétaire du Club suisse et membre du comité pendant de très longues années, parti à la retraite en Suisse, à Lausanne, et M. Nicolet, vice-président, parti en Suisse professionnellement. Au cours de l'Assemblée extraordinaire, nous proposerons, à la place de M. Raach, Mme Nachbauer comme membre du comité avec la fonction de secrétaire et à la place de M. Nicolet, M. Steiner comme vice-président. Ces nominations sont nécessaires pour être communiquées à la préfecture.

Dimanche 12 décembre 1971 :

Fête de Noël à la Taverne Mutzig.

Samedi 1^{er} janvier 1972 :

Apéritif du Jour de l'An 1972.

Samedi 18 mars 1972 :

Assemblée générale à la Taverne Mutzig.

Samedi 6 mai 1972 :

Dîner à l'Aubette avec les participants du 14^e Congrès de l'Union des Suisses de France, en présence de Monsieur l'Ambassadeur, suivi du bal du Centenaire du Club suisse.

Dimanche 7 mai 1972 :

Sortie en autocar : Rosheim, Obernai, Barr, Mont Sainte-Odile, Déjeuner et retour à Strasbourg.

Samedi 24 juin 1972 :

Rencontre amicale de la Société de bienfaisance et du Club suisse pour la commémoration du centenaire des deux clubs.

Mardi 1^{er} août 1972 :

Fête Nationale au Foyer Saint-Paul de Koenigshoffen.

Société Suisse-France Nancy

La sortie champêtre d'automne et le concours de tir annuel de la Société Suisse-France, ont eu lieu le 19 septembre à la Ferme du Haras, au-dessus de Liverdun. Un temps magnifique régna tout au long de la journée. Une cinquantaine de personnes se retrouvèrent au repas de midi, tiré des sacs ou pris dans la sympathique auberge, auquel M. Henri Hirschi, vice-consul à Strasbourg, nous fit la joie d'assister. Le concours de pétanque, qui avait déjà commencé avant le repas, se poursuivit l'après-midi et l'équipe du président, M. Jean-Jacques Flückiger, gagna... comme à l'ordinaire ! Le concours de tir en position debout, à genoux, couché n'apporta pas de grandes surprises dans le classement de l'an dernier. M. Grunenberger, chez les messieurs, et Mme Muller, chez les dames, remportèrent les deux coupes que la Société remet aux vainqueurs de l'année. Les enfants eurent aussi leur part, dans les tirs pour les plus grands et dans d'autres jeux pour les plus jeunes, à ces réjouissances. La journée se termina par un inoubliable souper aux chandelles dans une ambiance au diapason de la chaleur de l'après-midi.

Le Comité a retenu les dates suivantes pour nos manifestations de la saison 1971-1972 : belotes-lotos les 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre, 8 janvier, 12 février, 4 mars et 8 avril ; celle du 8 janvier ayant la traditionnelle galette des Rois ; adieux à notre Consul à Strasbourg, M. Georges Guibert, le 11 novembre ; fête de Noël le 18 décembre ; super-loto le 22 janvier ; bal le 11 mars et assemblée générale le 19 mars. Le Comité souhaite que tous soient nombreux à ces soirées.